

FICHE DE POSTE :

Dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans

<u>Poste</u>	<p>Textes de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Articles 2 et 8 de la Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école. - Circulaire 2012-202 du 18 décembre 2012 - parue au BO n°3 du 15 janvier 2013. - Arrêté du 1er juillet 2013-JO du 18-7-2013 - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. - LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance - Note de service du 10 janvier 2023 un plan d'action pour l'école maternelle
<u>Objectifs</u>	<p>Sous l'autorité de l'IEN en charge du dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil à la journée d'élèves de moins de 3 ans - La continuité d'accompagnement pour les tout-petits est une priorité - Organisation d'un accueil adapté aux besoins de ces jeunes enfants.
<u>Conditions d'exercice</u>	<p>L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.</p>
<u>Missions</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à créer les conditions d'une première scolarisation réussie ; - Accueillir les enfants et leurs parents à l'école en vue d'instaurer un climat de confiance, de développer chez les tout-petits l'estime de soi et de favoriser leur entrée dans les apprentissages ; - Prendre en compte les besoins spécifiques des enfants de moins de 3 ans, adapter l'emploi du temps et les activités ; - Coopérer et travailler en équipe pluri-catégorielle autour de l'enfant : formaliser les liens avec les structures petite enfance et les structures d'accompagnement à la parentalité ; - Impliquer les parents dans la compréhension de l'école et les associer avec souplesse par contractualisation et autres modalités à créer ; - Inscrire le projet d'accueil et de scolarisation au sein du projet d'école.
<u>Compétences et qualités attendues</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du contexte social du public accueilli ; - Qualités relationnelles adaptées aux besoins des jeunes enfants et à l'accueil des familles ; - Connaissance des principaux repères du développement physiologique et psychologique du jeune enfant (développements sensoriel, cognitif, moteur, social et langagier) ; - Bonne maîtrise didactique et pédagogique de l'enseignement du langage oral ;

	<p>- Capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ repérer et analyser les besoins des enfants ; ✓ mettre en œuvre une individualisation pédagogique comme réponse aux besoins du tout jeune enfant ; ✓ travailler en équipe notamment avec l'ATSEM de la classe ; ✓ collaborer avec des partenaires (acteurs locaux de la petite enfance en particulier), la CAF, les services sociaux, la mairie ; ✓ se former et à innover. <p>- Disponibilité pour les temps de concertation.</p>
<u>Expérience professionnelle souhaitée</u>	Avoir enseigné en maternelle.
<u>Personne à contacter</u>	<p>Angélique PINET, IEN mission maternelle et EPS angelique.pinet1@ac-toulouse.fr ou 06.89.73.16.78 Annie CABRERA, IEN Gers Sud et Centre, A-DASEN Gers Inspecteur-gers-sud-centre@ac-toulouse.fr ou 05.67.76.51.66</p>